

SERVICE D'INVESTIGATION CRIMINELLE

BUREAU DES AFFAIRES CLASSÉES

Date : 20/09/2007

Objet : ordre de réouverture du dossier N°2458997
AFFAIRE MARIE LAMPIERRE - 09/08/2004
Enquête classée en août 2005 par manque de preuves

Nicolas Lampierre, fils de la victime Marie Lampierre, et qui lui a succédé à la tête de l'entreprise Examed, est depuis un an victime de menaces, de harcèlement, et, plus récemment, de lettres anonymes l'accusant d'être l'auteur de l'assassinat de sa mère.

Il vient de déposer une plainte officielle auprès des services judiciaires concernés. Le problème, insignifiant au commencement, a pris de l'ampleur au fil des mois, et en est aujourd'hui arrivé à un stade tel que M. Lampierre ne peut plus actuellement assurer la direction de l'entreprise Examed dans des conditions satisfaisantes. Les actes de malveillance se multiplient, les erreurs et les retards s'accumulent : le climat de soupçon qui règne est devenu dangereux pour la survie de l'entreprise.

Il se trouve qu'Examed est l'une des industries les plus importantes du pôle scientifique de pointe implanté à Amiens, et M. le Préfet s'est personnellement inquiété de cette affaire. Pour mettre fin aux rumeurs et aux menaces, et permettre à Examed de fonctionner à nouveau de manière productive, M. le Préfet exige que le véritable coupable soit identifié et arrêté dans les plus brefs délais. L'équipe d'enquêteurs du bureau des affaires classées est donc chargée officiellement, à dater de la réception de cette note, de reprendre l'enquête sur le meurtre de Mme Lampierre, et de le résoudre avec efficacité et rapidité.

M. Destrilin
Directeur